L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 75 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 6 MARS.

FEUILLETON.

Commencé le 16 Février.

LE DÉMON
—DES—
MONTCHEVREUIL.

—PAR—

M. DE LESCURE.

—Je ne lui dirai certes rien, à la condition que je ne le verrai pas.

—Nous aurons à juger de cette condition. En attendant, puisque nous parlons de dettes, il me demeure à vous demander un état sincère des vôtres.

—Lesquelles? dit Montchevreuil dont l'œil s'illumina d'un espoir de délivrance. Si cher qu'il dut payer les moyens d'avoir répit de la meute de créanciers attachée à ses pas, il était clair qu'il ne reculerait pas devant les sacrifices nécessaires à cette rédemption. Lesquelles? répéta-t-il. Est-ce dettes d'honneur que vous entendez parler?

—Cela va sans dire. Elles ont le pas.

—Fort bien, dit Montchevreuil en tirant son calepin de sa poche. Depuis le 31 mars, la liste ne chôme pas; je vous l'ai déjà dit, je suis au No 19. Et d'abord le 31 mars, rencontre au parc Monceaux avec... Mais il est inutile de vous dire le nom.

—En effet, puisque je le sais.

—Qui donc, selon vous, est mon premier créancier soldé? Celui-là n'a étrenné qu'à demi. Un coup d'épée qui semblait mortel, mais dont, paraît-il, les suites seront peu dangereuses.

—Vous avez pu en juger par vous même. Votre premier créancier, ou pour mieux dire votre première victime, se nomme Jacques de Candéran.

—Ce n'est pas, j'en suis sûr, lui qui vous l'a dit?

—Le doute contraire lui serait une injure. Je l'ai deviné; et autour de moi, au tour de lui, grâce à sa noble discrétion, tout le monde l'ignore.

—Fort bien. Le lendemain, 1er avril, je rentrais, le soir, à cheval, d'une promenade au bois de Boulogne. Un inconnu me salue, m'accoste, me prie de mettre pied à terre pour un court entretien. Je saute à bas de ma monture; j'en jette la bride à Crépillon. Nous nous écartons de la piste, nous entrons dans une allée, nous nous arrêtons devant l'entrée d'une clairière aux feuillages sombres, déjà fournis. Mon interlocuteur s'arrête, me montre d'un air mystérieux, comme une relique, dans une boîte noire, une croix d'honneur voilée de crêpe, me présente quatre de ses amis, à moustache et au redingote, qui portaient tous quatre à la boutonnière un ruban rouge, également voilé de deuil, et me prie, et au besoin me requiert de lui rendre raison d'une injure que je ne lui ai pas faite. Cela n'agace; je le mettons habilement hors nous nous saluons, et, une minute après, il avait son compte; il était mort. Coup-à-se nommait Georges Méré.

—Continue, ordonna froidement l'abbé de Saint-Hélion.

—J'abrège; le lendemain, 2 avril, nouvelle promenade, cette fois du côté des Prés Saint Gervais. J'étais en plaisir. Nouvelle rencontre, nouvelle exhibition cérémonieuse de cette croix d'honneur de l'association, que ses membres se transmettent, paraît-il, tantôt illégalement. Troisième prise de champ entre quatre témoins moustachus, en présence d'un troisième provocateur. Nouveau règlement de compte. Celui-là en a été quitte pour une blessure à l'épaule, qui guérira assez vite, m'a-t-il dit, pour que nous puissions nous retrouver bientôt. Il s'appelle Chauvin de Villeproux.

—Continue, dit l'abbé au duelliste, un peu désoucerté par ce ton glacial.

—C'est aujourd'hui le 3 avril. Justement ce soir, j'avais enfin trouvé le temps de vous voir. A mi-chemin, le passage m'est barré par un survenant suivant la formule déjà indiquée, toujours flanqué à distance des quatre témoins réglementaires, qui me propose d'un air à faire pâlir, fusé, une excursion en sa compagnie, à travers les fourrés du jardin Monceaux.

J'accepte avec l'honneur fort naturelle d'un homme qui ne peut plus rentrer chez lui sans trouver un pied rempli de cartes et de cartels—il en reste encore huit à vider—et qui ne peut plus sortir de chez lui sans rencontrer un duelliste. Nous nous arrêtons, nous nous fendons. J'attrape une égratignure au cou, et me gravate est outrageusement fraisée. Mais l'importun reçoit un coup d'épée, dont je n'ai pas eu le temps d'apprécier les conséquences. Car la police qui était aux aguets, ayant eu vent, paraît-il, de cette série de rencontres sanglantes, fait irruption dans le parc, nous donne la chasse. Plus leste que mon adversaire empêché, tandis qu'on le ramasse et qu'on le porte à l'hôpital où je vous, le choix m'importe peu, me sauve, laissant Crépillon se dépêtrer à son aise, et j'accours pour devoir l'accueil fait à un chien tombant à mi-chemin du jeu de quilles. Voilà pour ce premier ordre de créanciers uniformément, comme vous le voyez, intéressés à ma mort.

—Ceci est votre affaire. Il ne nous appartient pas d'avoir plus de souci que vous de cette existence dont vous faites si bon marché. Malheureusement, votre famille n'a pas que cette solitude. Pour votre honneur et le sien, si vous survivez; pour le sien seulement si vous succombez. Il importe qu'elle connaisse exactement ce que vous possédez en dettes. Ce doit être aujourd'hui votre principale fortune, en dehors de quelques restes que vous dépêchera sitôt qu'il ne demeurera plus bientôt une miette de ce festin où vous étiez assis, et où vous avez convié tout le monde; car vous prodiguez les louis, je le sais, aussi facilement que les coups d'épée et n'essuyez rarely d'un roi un refusé pas à vos moindres plaintes. J'ai donc l'honneur, et ce sera pour aujourd'hui la conclusion de cet entretien, de vous prier, si au besoin de votre requérir de me fournir au plus tôt le bilan exact de votre actif et de votre passif. Cette demande, vous le sentez bien, n'est pas dicté par une curiosité frivole; je me plais à croire que vous rendrez justice au reste de l'ancienne affection qui l'inspire. J'ajoute que je vous l'adresse non seulement en mon nom, mais au nom de votre grand-oncle, le comte d'Herbaud, qui mandé par moi dès hier, pour me prêter main-forte, sera ici après demain.

A ce nom redouté et vénéré à la fois du grand seigneur d'autrefois, d'une tendresse toute féodale, qui avait été le tuteur de son avantureuse jeunesse, Montchevreuil ne put s'empêcher de tressaillir. L'abbé constata, avec une satisfaction secrète, cette impression de respectueuse terreur.

—Après demain donc, dit il, j'espère que vous ne faillirez pas au rendez-vous.

—J'y serai, vivant ou mort, déclara Montchevreuil. En ce dernier cas, on trouvera mon testament sur moi.

—C'est entendu. Maintenant, au revoir, et puisque vous vous confiez à comme si vous ne croyiez qu'au hasard, bonne chance.

L'abbé tira sa montre et la consulta d'un regard.

—Onze heures, dit il. Il est temps d'aller rejoindre ces dames, et de leur offrir votre bras pour les reconduire chez elles. Un fiacre requis par Bouffard, vous y transportera. Ce sera le commencement de la réparation que vous leur devez....

Montchevreuil regarda l'abbé qui achevait.

—Pour le sans-façon avec lequel vous leur avez faussé compagnie tout à l'heure.

L'abbé se jeta à genoux à son prie-Dieu, salua le crucifix, et tendis que Montchevreuil, sur un signe de lui, le précédait vers la porte, le prêtre et le parent, dans l'abbé de Saint-Hélion, oubliant leurs voeux au pied de la croix, il murmura cette courte prière:

—Seigneur, voilà un homme en voie de perdition. Accordez nous la grâce de le sauver, et si le faut, malgré lui.

VI

LA TENTATION.

—C'est la soirée aux surprises! avait dit le digne abbé qui, sur ce point, pas plus que sur les autres, n'avait été contredit par Oympe. Il avait encore plus raison qu'il ne croyait, puisqu'il en demeurait que, et non la moindre à éprouver, dès son retour dans la chambre de Jacques où il venait de rentrer, suivi de Montchevreuil.

Olympe avait rejoint ces dames pour leur tenir compagnie; et dans la chambre du blessé la conversation était devenue générale et ne languissait point.

Lorsque Montchevreuil parut, Rendé de Pierrefort ne put retenir un mouvement qui échappa point à l'œil fraternel fixé sur elle; et l'auteur de cet embarras, qui, pourtant, n'était pas timide, parut le pâtager.

Mais ce fut autour de l'abbé d'être étonné, lorsque Mme de Pierrefort, à qui il présentait son neveu, lui répondit en souriant

—Nous sommes déjà assez heureuses pour connaître M. de Montchevreuil, et nous le connaissons par un très grand service qu'il nous a rendu, sans lequel nous ne serions peut-être pas ici.

—Ah! madame, de grâce! insista Montchevreuil, ne parlons pas de cette bagatelle.

—Bagatelle pour votre modestie, soit mais non pour notre gratitude. Je suis heureuse vraiment que votre présence me fournisse l'occasion de l'exprimer, et d'apprendre à Jacques, qui l'ignorait encore par sa faute,—mais j'avais tant de choses à ici dire que j'ai pu, sans être trop coupable, oublier celles-là,—ce qu'il vous doit avec nous.

—Oh! madame, la chose en vérité n'en vaut pas la peine, et j'ai été plus que payé par le plaisir que j'ai eu à vous être agréable.

—On voit que vous êtes coutumier du fait et cela ne m'étonne pas de vous; mais je ne puis laisser traiter aussi légèrement par son auteur un fait tout simplement héroïque, et assurer M. l'abbé et mes fils, bons juges en ces matières, ne manquant donner un autre nom. Que ce soit un jeune au homme de votre force, de votre adresse et de votre courage, d'arrêter même au péril de ses jours, un cheval affolé, entraînant après lui une voiture près d'être brisée en mille pièces, je le veux bien; mais je vous assure que les personnes qui étaient dedans et qui ont échappé, grâce à votre intervention, à une mort certaine, ont été fort heureuses de rencontrer un homme capable de jouer ce jeu-là. Je déclare donc, sans m'inquiéter d'être contredite par vous, que ce que vous avez fait là, peu de gens auraient pu ou osé le faire, et que nous vous devons d'avoir échappé à un grand danger et à une grande peur.

—Oh! je suis sûr, interrompit galamment Montchevreuil, que vous calomniez Mlle Rendé, et qu'elle n'avait pas peur.

—Je vous demande pardon, monsieur, répondit Rendé avec une fière modestie, j'avais peur...pour ma mère, et quand je vous ai vu exposer si témérairement votre vie à notre service, j'ai eu peur pour vous.

—Je regrette mil bel-d, dit Jacques, non sans quelque confusion, de n'avoir pas eu plus d'bon-d'vie pour prendre un part de votre bienveillance et des sentiments de la témoigner.

—Ne me gronde pas, mon cher enfant. Dans des jours comme ceux que nous traversons, une mère, dont le cœur est assiégé de tant d'émotions à la fois, est bien excusable d'un oubli. Si je ne t'ai point parlé encore de ce service, c'est que je voulais te cacher aussi le danger que nous avions couru; et éviter un souvenir d'inquiétudes dont tu n'avais pas besoin. Je me réservais d'attendre une occasion propice pour cette double révélation, et ta voix que je t'ai saisie avec empressement, Ainsi, maintenant, que, grâce aux soins de M. l'abbé, tu vieds en voie de guérison, capable de supporter ce récit et d'y prendre un intérêt sans mélange de crainte, je ne t'en ferais point grâce, non plus qu'à notre sauveur, car il mérite ce nom, et tu vas en juger.

—Je vous écoute, madame, dit l'abbé, avec la légitime impatience d'un oncle qui a plus souvent l'occasion de gronder que de louer et qui pressentons bien volontiers à vos éloges.

—Nous revenions de rendre visite, en voiture de louage, à une de nos amies, Mme de Nonfoise, au Cours-la-Reine. Notre cocher était un peu ivre et malmenait ses chevaux. Quand il ne les frappait pas, il négligeait les rênes. A un moment donné, le bruit de chaînes et de rouen d'un bateau dragueur, qui traversait la Seine, effraya les chevaux. Ils se cabrèrent à la fois sans rompre heureusement leurs traits, plus solides que le cocher, qui tomba lourdement de son siège, à la première secousse, et roula sur la chaussée. Ne se sentant plus dirigés, les chevaux s'emportèrent, prirent le mors aux dents, et filèrent ventre à terre. D'incalculables malheurs étaient à craindre, et le premier objet rencontré pouvait occasionner un choc fatal à nous surtout, mais aussi à d'autres.

Heureusement qu'un cavalier, qui venait en sens inverse, suivi d'un laquais, également à cheval, vit le danger et osa tenter de le conjurer par un de ces moyens que ne peut employer pour sauver la vie d'une autre qu'un homme habitué à faire bon marché de la sienne. Ce cavalier sauta à bas de sa monture en en jetant la bride au laquais, se posta hardiment sur le passage des chevaux épouvantés, saisit le mors, résista à la secousse, les emporgna aux naseaux, s'y suspendit, fut entraîné pendant près de cinquante mètres, eut ses chevaux recouverts d'écume sanglante, son habit déchiré, mais ne lâcha point prise et obligea les chevaux domptés à reconnaître leur maître et à s'arrêter devant une force supérieure à la leur. Il avait perdu si peu son sang froid que, tout entraîné qu'il était dans un tourbillon de poussière et d'étincelles, il trouvait encore le temps de nous rassurer, en disant heureusement nous avions fait d'instinct,—et ne craignez rien. Dans quelques minutes, ils seront doux comme des moutons."

Cependant la foule s'était attroupée. On applaudissait. Nous, pâles et fort émues, comme on le comprend, nous rendions grâces à Dieu et nous nous confondions en éloges et en remerciements adressés à notre sauveur, qui ne s'occupait que de nous tendre la main, comme au sortir du bal, et de nous faire descendre de voiture pour prendre quelques cordiaux dans une maison de la route. Il se serait aussitôt, avec la modestie du vrai mérite, dérobé à nos actions de grâce, si sa courtoisie et sa bienfaisance, plus fortes que sa modestie, ne l'eussent retenu auprès de nous. Le cocher, en effet, était trop contusionné et éclopé pour nous conduire de nouveau. En revanche, il était dégrisé, fort humble et repentant.

—Pourrais-tu seulement te tenir sur le siège? demanda notre sauveur. Je me charge du reste.

—Ma foi, monsieur, dit le brave homme, aujourd'hui un homme comme vous, il n'est rien d'impossible. Avec un peu d'aide et d'adresse, je me hisserai sur le siège jusqu'à la maison. Mais je n'oserais plus tenir le fouet, tant la main me tremble.

(*A continuer.*)

VAPEURS.

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer **CAMELIA**, partira du Lac, comme suit

Le LUNDI, à 10 heures. Arrivée du train de 11 heures du matin, le SAMEDI. Départ du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad partant, de la Rue Gravier.

Retour: Le steamer Madisonville le LUNDI, 11 heures et demie du matin, le MARDI et le VENDREDI, à 7 heures et demie du jour; le LUNDI et le JEUDI, dès jusqu'à "Old Landing."

Il se relâche, à chaque voyage, avec le steamer BUDY, pour Covington.

FRET.

Le "Camelia" reçoit le frêt, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Hasin.

Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les bas-fonds.

Pour plus de détails, s'adresser à

C. M. SORIA,
24sept—1a Au No 20 de la rue de l'Union.

---

lequel est le mille, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les de Landings intermédiaires.

Le bateau à vapeur

MATCHEZ,

Départ. T. Leighton, Capitaine. J. F. Mase' Commis.

Ce bateau, à Vicksburg, à la ligne Parmet pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

JANNEY & WALTON,
24sept—1a Nos 106 Commune et 1 Rue de Carondelet.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandrie, les Débarcadères de Norman, Barbin, Ware, et tous les ports intermédiaires de la Rivière Rouge. Le beau bateau à vapeur

NEW MARY ABLE,

Capitaine R. BINNOT. Commis GEO. C. HAMILTON.

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour frêt ou passage, s'adresser à

R. W. ADAMS
No. 21 du Commercial Place.

BAYOU SARA.

Deux voyages par semaine. Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 4 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Lottinville, Baton Rouge, Pierre, et tous les débarcadères intermédiaires, le bateau de première classe,

OUACHITA BELLE,

J. C. Libano, capitaine, J. H. Mossop, commis, partira comme ci-dessus. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à

BRITTON & EPPLER, 82 Gravier.
LORD & MCPEAKE, 48 Camp.
Oct 4GP

Paquebot de la Nouvelle Orléans de la côte et de Baton Rouge.

Deux voyages par Semaine.

JOURS de départ tous les MERCREDIS matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à onze heures. Le bateau à vapeur

ST. JOHN,

J. P. McELROY, Capitaine.
..... Commis.

Jours de retours à la Nouvelle Orléans, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à

K. O. MELANÇON,
10 nov No 32 Hotteville.

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodaux.

Deux fois par semaine.

HENRY WEBB,

J. P. AUCOIN, Capitaine
M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS soir à 4 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Retour: Il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES et MERCREDIS, matin.

Le TETE prendra du fret pour tous les débarcadères de Bayou Lafourche jusqu'à Thibodaux.

Pour frêt et passage, s'adresser à bord ou à

E. RIVET,
Quaillet—1an 105 rue Decatur, près St Louis.

Paquebot de Jeur jusqu'à Donaldsonville

Le Steamer neuf et fin marcheur

RAPID TRANSIT,

F. J. Oakes, Capitaine, L. G. Gutnerly, commis, part du pied de la rue Conti les Lundis, Mercredis et Vendredis à 10 heures précises du matin.

Revenant tous les deux jours, il part de Donaldsonville à 4 heures du matin. Pour le passage s'adresser à bord ou à

C. G. WAYNE, Agent,
106 rue Gravier.

N. B.—Il est défendu à qui que ce soit de contracter pour le steamer "Rapid Transit," à moins d'avoir un ordre de moi.

Mars F. J. OAKES, Capitaine.

ETAT DE SITUATION
DE LA
Banque des Citoyens de la Louisiane.

CAPITAL ACTIF,
Au clôture des affaires du 31 Janvier

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$514,797 16
Propriétés foncières (valeur actuelle)	267,487 64
Dette suspendue (valeur actuelle)	158,816 64
Consolidés de l'Etat de la Louisiane. ($600,000 de 65 c.)	120,000 00
Autres bons et actions	41,484 94
Département des actions hypothécaires	176,800 16
Change étranger et change américain	209,241 20
Monnaie courante et espèces	268,241 42
	1,256,864 14
	$2,486,189 6

PASSIF

Dû aux déposants	$1,041,289 20
Dû à des banques et à des banquiers	203,900 00
Dividendes non payés	864 00
	1,246,053 20
Profits et pertes	$139,936 06
Capital	1,000,000 00
	$2,486,189 6

Bilo— JAS. J. FARLEROUX, Caissier

L.S.L.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE

—FERA—

à la Nouvelle-Orléans, Lne,

LE MARDI, 12 Mars 1878,

LE GRAND TIRAGE MENSUEL
DE LA LOTERIE A $2.

CLASSE C,

GROS LOT: $30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110 400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin.

AU BUREAU DE LA
COMPAGNIE,
DANS LA MATINEE DU
Mardi, 12 Mars 1878,
—A LA—
NOUVELLE-ORLEANS, LOUISIANE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots de	1,000	5,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9	Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000 soit	2,700
9	Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000 soit	1,800
9	Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000 soit	900
1,857	Lots se montant a	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692, New-Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur la banque de Paris, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

SOUVENEZ-VOUS
QU'AU GRAND TIRAGE DU
12 MARS 1878.
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les Etats, comté, villes et villes de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et délivrées, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Président,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTES LETTRES SANS RÉPONSE SERONT DÉTRUITES SAN ÉPRUVE.

ASSURANCES.

Mechanics and Traders' Insurance Company,

Au Mille de la rue Carondelet.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 17 septembre 1877.

Conformément à l'article 11 de sa charte, ladite compagnie publie l'état suivant de son affaire dans l'année expirée le 31 août 1877.

PASSIF.

Reçu pour primes d'assurance | $111,326 01
Reçu pour primes de rivière | 37,209 95
Reçu pour primes de mer | 19,404 03
Primes non expirées, le 31 août 1876 | 69,600 00
A déduire:
Primes non expirées le 31 août 1877 | 69,600 00
Primes remboursées | 5,871 20
| 63,871 20
| $168,168
Montant net des primes
En main:
Perte par le feu | $22,125 37
Perte par les rivières | 10,000 00
Perte par mer | 3,285 75
Perte non encore réglées | 5,000 00
| $40,410 12
Réassurance | 14,205 20
Réduction (rebais) de 15 pour cent | 5,371 37
Taxes et licences | 5,000 00
Dépenses du bureau du Board des Assurances | 28,137 20
Profits et Pertes | 5,625 77
| $98,749 66
Balance | 69,418 34
En main—Plaintes | 34,000 00 | $68,418 34 | $97,836 70
Bénéfice net | | $70,332 37

ACTIF.

Billets à recevoir pour primes de prêts sur garantie | $35,282 37
En caisse | 14,157 33
Primes en voie de recouvrement | 19,898 00
Fond en caisse de banque, Compagnie du gaz et autres actions, bons, etc | $71,338 70
En moins—la balance des valeurs | 18,000 00 | 53,338 70
Propriété immobilier | 5,000 0
Billets pour actions | 10,000 00
Total | $168,118 10

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

LLOYD M. COLEMAN,
Président.

JAMES A. WHITE,
Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Ville de la Nlle-Orléans,

Moi, soussigné, parderant mot, notaire public de 27 septembre 1877.

SAR GRIMA, Notaire public

Les directeurs ont, à une réunion sous le serment, résolu de payer 10 pour cent d'intérêt sur le capital payé, et ont déclaré les dividendes suivants: $125 pour cent sur le capital payé, 20 pour cent sur le montant des primes. Le tout sera payé sur les actions payées en passant par le crédit des billets pour actions payées en porte-à-faux de ces actions de 1876 et 1877.

Les directeurs ont résolu en outre de faire, sur les bénéfices de l'année, une réserve de $68,000 pour le capital.

DIRECTEURS.

A. J. Allen.	S. P. Hatfield.
S. B. Autey.	David Hodden.
Hugh Allison.	M. Johnson.
Isaac Bloom.	Robert L. Moore.
J. A. Brandnan.	E. J. Mullen.
W. Y. Richardson.	John Myers.
R. R. Relfe.	Edward Rafin.
Sam'l Boyd.	M. Fleiler.
C. H. C. Brown.	Edward C. Payne.
John D. Cobb.	Geo. W. Sentell.
J. B. Campbell.	W. B. Thompson.
W. L. Chaffee.	Frederick Wiltz.
Temple S. Coons.	O. W. Wood.
Benjamin Gerson.	T. S. Waterman.
F. S. Gilbert.	Lloyd R. Coleman.

J. Davidson Will

Onzième état annuel

—DU—

Factors' and Traders' Insurance Company.

NY..... Rue Carondelet..... NY

Nlle-Orléans, 17 mai 1877.

Les directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'état suivant des affaires de la compagnie pour l'année finale expirée le 30 avril 1877—savoir:

Primes de l'année:
Sur risques d'incendie | $920,200 00
Sur risques à rivières | 338,200 00
Sur risques de mer | 57,325 00 | 57,325 00
A déduire:
Primes non expirées, 1877 | 69,20 00
Primes remboursées | 5,647 00 | 62,818 20
Montant net des primes | $1,252,707 80
Sur risques d'incendie | $410,287 00
" " de rivières | 104,600
" " de mer | 14,000
Réassurance | 34,798 00 | 475 70
Réduction (rebais) | 31,194 02
Taxes et licences | 11,742 32
Bureau d'assurance de la Nlle-Orléans | 3,125 00
Dépenses générales brutes | 38,340 46 | 106,41
Balance | $112,
En plus—intérêt, escompte et épargnes reçus | 6,000 20
| $1,252,147 80

En moins—premier intérêt semi-annuel payé sur le capital, 6 pour cent | 30,000 00
Second intérêt, 6 pour cent, 11 mois seulement | 100,000 00
Bénéfice net | $121,147 80
Réserve pour couvrir les pertes | 30,000 00
Balance partagée sur le montant des primes, 1876-77 | $91,147

L'actif de la compagnie est comme suit:

En caisse	$315,002
Billets à recevoir, en voie de recouvrement	81,116 11
Billets à recevoir, en garantie	400,000 00
Billets à recevoir pour primes	19,012 79
Actions de banques à valeur actuelle	325,000 00
Bons de ville, d'Etat et autres bons	149,132 20
Bons de la Monnaie Grand Ledger de Louisiane	5,000 00
Bons de l'Odd Fellows' Hall Association	5,000 00
Bons de l'Association for the Relief of Jewish Widows and Orphans	2,000 00
Propriétés immobilières	77,816 32
Total	$1,359,059 62

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

ED. A. PALFREY, président.

THOS. F. WALKER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nlle-Orléans,

Moi, soussigné, parderant mot, ce 18 mai 1877

EDWARD IVY, notaire public.

Le 17 du courant, à une réunion spéciale de directeurs, il a été résolu de payer aux actionnaires (DE CE JOUR) UN DIVIDENDE SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT, le 30 avril 1877, et qui est du pour cent sur le capital de la compagnie (Dividende, en actions, de deux pour cent) et VINGT POUR CENT sur actionnaires sur le montant net de leurs primes payées pour l'année finissant le 31 avril 1877.

MM. A. PALFREY, président.
THOS. F. WALKER, secrétaire.

DIRECTEURS:

John I. Hobbs.	T. Lyon Jones.
John Coffin.	Jos. Jones.
Richard Milliken.	Joseph Murphy.
J. L. Warren.	W. J. Behan.
A. T. Bingham.	S. P. Richards.
Sam'l Friedlander.	Wm. C. Black.
J. J. Talbot.	Charles Chaffe.
Jos. I. Adams.	L. O. Jones.
Jno. Schwartz.	Wm. Harrwell.
F. Wilmsby.	G. J. Leeds.
H. May.	A. F. Janin.
E. Richard.	Jos. Bouvier.
M. Bickham.	Wm. Vance—1mois

New Orleans Credit Fonciere Association.

Bureaux No 68 de la rue Vieille-Levee et —QUATRIEME ETAT ANNUEL—

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la New Orleans Credit Fonciere Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1877, fin de la quatrième année finale:

Montant net des prêts hypothécaires sur les bâtisses du 1er octobre 1876 au 30 septembre 1877 | $3,702 77
Intérêts du 1er octobre 1876 au 30 septembre 1877 | 4,000
Dépenses générales, taxes, loyers, etc., du 1er octobre 1877 au 30 septembre 1877 | $4,000 00
Bénéfice billets payés avant l'échéance | 7 21
Montant des dépenses non ouvertes l'année dernière | $4,007 21
Bénéfice net | $3,702 56

N'est
Billets obligations, nouvellement garanti par hypothèque et privilège de vendeur | $34,700 00
Prêts en voie de recouvrement | 4,000 00
Comptant: A la banque nationale de la Nlle-Orléans | $4,000 00
Bons de l'Etat, Etats Unis | 1,000 00
Bill échéancier | 1,000 00
Divers débiteurs | 300 00
Installations | 1,000 00
Intérêt courant | 300 00
| $38,300
Actions payées en plein | 10,000 00
Actions payées en partie | 2,000 00
Dividendes | 4,000 00
Dividende 1876 non réclamé | 300 00
Intérêt à payer | 400 00
Divers créanciers | 400 00
Bénéfice de Profit | 3,702 56 | 38,300

Nous, soussignés, certifions que le bilanc qui précède est un état exact et complet des affaires de la société.

A. SAUER, J. J. FERNANDEZ,
Président.

Sworn, sworn and subscribed before me this 19 A. D. 1877.

G. SOMMERVILLE,
Notary Public.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
ENTRE
NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne inverse pour le commerce (combinant le service de passagers des steamships) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street sur le quai:

LABRADOR, Sanglier, mercredi, 6 mars.
FRANCE, Trédale, samedi, 23 mars
CANADA, Fraigeal, mercredi, 3 avril.

Prix du passage (en or) pour le Havre.
Première cabine (vie comprise) $100
Deuxième " " $75
Troisième " " $40

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUIT

Passage d'Entrepont avec rafraîchissements (nourriture), compagnons vin, bière et nourriture, $35 en sus; y compris le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à New-York.

Les passagers marqués "Frais intérieurs" ne seront pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent,
Galier Court, No 8.
Nouvelle-Orléans.

Pour New-York directement.

Ligne des vapeurs Transpacifique entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
RUDSON,
CORTES.

Le steamer
KNICKERBOCKER,
Kemble, commandant,

partira de son wharf, au pied de la rue TURENNE JEUDI, 7 mars, à 10 h. A. M.

L'assurance sur cet navire est pris par cette ligne à 3½ pour cent.

Passage—Cabine $15
" Entrepont $10
" Billet d'excursion $25

Cette ligne prend du fret et passe au Mexique, sans pour LIVERPOOL, BREMEN et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULINIER,
mars—1an Rue Carondelet, No 61.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREMEN ET LA NLLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Le steamer du LLOYD DE L'ALLEMAGNE du Nord partiront pour le port ci-dessus, aux dates ci-dessous:

Frankfurt	27 fév.	22 mars
Hamburg	20 mars	19 avril
Mainz	17 avril	22 mai

Qui partiront tous ensuite, en venant du Havre et à la Havane et, en allant en Mexique, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, compagnons ou le Havre à la Havane.
Chambre ..... $100 en or. Entrepont ..... $35 en or.
De la Nlle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême:
Chambre ..... $100 en or. Entrepont ..... $35 en or.
De la Nlle-Orléans à la Havane:
Chambre ..... $50 en or. Entrepont ..... $25 en or.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

EXCURSION
A l'Exposition de Paris.

RÉDUCTION DE PRIX.

Pour chambres de 1re classe seulement.

De la Nlle-Orléans à Paris et retour à la Nlle-Orléans, par un steamer de cette ligne,
$250 en or.

De la Nlle-Orléans à Paris, et retour à New York, par un steamer de cette ligne,
$230 en or.

De la Nlle-Orléans à Paris et retour à Baltimore, par un steamer de cette ligne,
$210 en or.

Les billets pour le passage de $210 en or (Baltimore) ne seront bons que jusqu'au 31 octobre 1878.

La compagnie se réserve le droit de changer le route des steamers, leurs jours de départ mentionnés ci-dessus.

Les compagnies vendent des billets de passage de Brême, Southampton et le Havre à la Nlle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & Co.,
18janv Nlle-Orléans.
No 42 de la rue de l'Union.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de l'Ouest.

A dater du 4 et après le 2 décembre 1877, a (unless) départ FRANCIS BELLK, partira de la station de la rue Rampart, à neuf heures et trente minutes du matin, pour Gentilly, transportant les passagers qui se rendront aux stations de chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nlle-Orléans à 5 h. P. M.

Le bateau qui se rendra au train d'excursion du Dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour à 10 heures pour le train de 10, du soir.

Le F. Bellq ne marque ensuite, à 3 heures et 10 minutes et sera livré le lendemain matin.

C. S. FAYNE,
Surintendant.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour, arrivent à quai, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Express.	Arrivée.	Express.	Arrivée.
Express.....	5.50 P. M.	Express.....	8.30 A. M.
Passager, excepté	7.00 A. M.	Passager, excepté	7.00 P. M.
dimanche.....	7.10 A. M.	dimanche.....	7.10 P. M.

Les wagons-salons de Pullman vont tous les jours à Chicagnan, Lomerville, Louisville, St. Louis, Philadelphie, Washington et Baltimore, sans changement de voiture, et jusqu'à New-York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Common, en face du City Hotel.

W. W. COLEMAN, Agent de billets.
D. S. ROBINSON, Surintendant.

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD—MOBILE